

Conseil d'Ecole du jeudi 10 mars 2016 18h à Sceaux-du-Gâtinais

Présents : M. LAGNEAU (PE Sceaux), M. BOUSSARD (PE Lorcy), Mme AZOUGAGH (PE Sceaux), Mme GADIFFERT (ATSEM Lorcy), Mme TOURAQUET (ATSEM Lorcy), Mme JOUSSEMET (DPE), Mme OSSELIN (DPE), Mme GALLOTTI (DPE), Mme SAULNIER (DPE), Mme DESRUET (CM Sceaux), Mme LEVERRIER (DPE), Mme RAUX (DPE), Mme GARDIA (DDEN), Mme PHILIPPE (CM Lorcy), Mme PASQUIET (Maire Lorcy), M. BAUER (CM Lorcy), Mme PONTLEVE (Maire Sceaux), Mme GADOIS (Présidente SIIS), M. LALOU (Directeur Sceaux), Melle BIZOUERNE (Directrice Lorcy)

Absents excusés : Melle KSENTINI (DPE)

I. Règlement intérieur

Lecture du nouveau règlement intérieur type départemental adapté aux spécificités des écoles de Lorcy et Sceaux.

Vote : Adopté à l'unanimité

→ M. LAGNEAU rappelle que les parents d'élèves doivent arriver à l'heure, car sa classe est très régulièrement dérangée (presque tous les matins, par les mêmes familles) lors de la première séance de travail de la journée. L'attention des élèves est très difficile à remobiliser ensuite.

II. Prévisions d'effectifs

PS : 16 ?

MS : 11

GS : 8

Un point est fait sur le nombre potentiel de PS. Il y en aurait vraisemblablement moins que prévu...

CP : 12 (+1 maintien + 1 arrivée à la rentrée prochaine) → 14

CE1 : 14 (-1 +1 maintien + 1 arrivée à la rentrée prochaine) → 15

CE2 : 17

CM1 : 14

CM2 : 13

→ Comité Technique Spécial Départemental du vendredi 26 février : pas de fermeture à Sceaux ; les effectifs seront vérifiés en juin mais nous sommes résolument optimistes (déjà deux arrivées prévues à Sceaux). Cependant, le nombre de PS étant très incertain, il a été décidé de prendre contact avec les familles potentiellement concernées afin d'avoir des informations sûres.

Répartition possible pour 2016-2017 :

PS : 16 ? + 5 = 21 ?

MS-GS : 6 + 8 = 14

CP-CE1 : 14 + 9 = 23

CE1-CE2 : 6 + 17 = 23

CM1-CM2 : 14 + 13 = 27

III. Sorties et manifestations

En maternelle

- Journée déguisée : vendredi 1^{er} avril
- Une sortie en fin d'année, en fonction du thème travaillé à cette période.

En élémentaire

- Projet carrés de potager : 1 par classe, les élèves feront des plantations et mangeront leur production
- Journée déguisée : vendredi 1^{er} avril. Vente de crêpes et boissons à partir de 16h30.
- Rallye des p'tits artistes : samedi 14 mai avec spectacle de cirque
- Sortie pêche et visites des collèges pour les CM2 : pas encore définis
- Les 3 élèves de CM2 qui iront au collège de Beaune visiteront le collège avec les CM2 de l'école de Corbeilles.
- Sortie château de Fontainebleau : 30 juin et 1^{er} juillet

Kermesse : samedi 25 juin à Sceaux, place de l'Eglise.

Une rumeur a circulé, prétendant qu'il y aurait deux kermesses cette année, du fait des deux listes de candidats à Sceaux. Il n'en est rien, une seule kermesse aura bien lieu, et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues...

Question des DPE : Serait-il possible d'utiliser le terrain de camping (fermé) plutôt que la place de l'église, car l'endroit est plus sécurisé et possède un accès à des sanitaires ?

Réponse positive de Mme PONTLEVE.

IV. Coopératives scolaires

En maternelle

Dépenses	Recettes
Livres pédagogiques + CD 115 €	Dons 200 €
Ateliers divers : pâte à sel, bricolages de Noël et cuisine ≅ 50 €	
Photos 411 €	Photos 516 €
Complément spectacle de Noël 50€	Marché de Noël + chocolats 1148,25 €
Chocolats initiatives 792 €	

Solde CME : 4550,86 €

Solde Caisse : 503,37 €

SOLDE TOTAL : 5054,23 €

En élémentaire

Dépenses	Recettes
	Subvention mairie de Sceaux : 400 €
	Vente chocolats : 485.83 €
	Vente photos : 502 €
	Marché de Noël : 516.97 €

Compte Crédit Mutuel : 5564.44 €

Caisse : 159.18 €

V. Stationnement aux abords de l'école de Sceaux

Parole est donnée aux délégués de parents d'élèves. Ceux-ci rappellent la nécessité d'utiliser les parkings disponibles autour de l'école (à quelques dizaines de mètres) afin de ne pas stationner devant l'école elle-même, ce pour la sécurité des enfants.

Mme PONTLEVE ajoute que d'autres panneaux restent à installer. Une fois que tous les panneaux seront présents, la gendarmerie aura tout pouvoir pour verbaliser les contrevenants.

VI. Locaux et besoins

En maternelle

Remerciements

- Tout ce qui n'avait pas encore été fait à la date du précédent conseil sur la longue liste donnée en octobre a été réalisé.
- A Etienne STIEAU (Agent communal) qui a fait place nette dans le garage en évacuant les vieux cartons et remettant en place ce qui était tombé.

Demandes

- Gros problème de plomberie dans le vestiaire de la classe jaune : plusieurs chasses d'eau restent bloquées, et coulent dans discontinuer. Plusieurs réparations ont déjà été effectuées, une solution pérenne doit être trouvée. → un gros projet de réaménagement des sanitaires est en étude, afin de répondre aux normes d'accessibilité.
- Un radiateur fuit toujours à la bibliothèque : une caisse est placée en-dessous, mais la perte d'eau reste significative (lien avec les problèmes de chaudière ???) → Un devis a été réalisé pour de grosses réparations sur les radiateurs.
- Commencer à prévoir le nettoyage des vitres de cet été, afin que les ATSEM ne soient pas coincées pour réaménager les classes fin août. Pour bien faire, il faudrait que les vitres soient faites mi-août dernier délai.

En élémentaire

- Les enseignants sont ravis que l'école ait désormais une sonnette qui fonctionne et remercient la mairie de Sceaux d'avoir fait le nécessaire pour répondre à leur demande.
- Question DPE : Quid du nid de guêpes ? Le problème a été traité, nous serons fixés au printemps

VII. Questions diverses

- Chauffage à la maternelle : suite à la panne de chaudière survenue du 11 au 14 janvier, des parents ont fait part (à la directrice et aux DPE) de leur contrariété (plus ou moins vive, selon les cas) que ne soit pas prévue de solution alternative efficace, afin d'accueillir tout de même les élèves pour faire classe.

Pour rappel : Les élèves n'ont pas pu être accueillis pendant 4 jours, du lundi au jeudi. La Directrice informait les parents de la situation au jour le jour, leur conseillant la plupart du temps d'appeler le matin même avant d'amener les enfants, car il était difficile de prévoir la veille si les réparations effectuées allaient produire l'effet escompté. Les animatrices du périscolaire, déjà sur place, pouvaient ainsi leur dire si la température était satisfaisante ou non. Un grand merci à elles d'avoir joué les secrétaires !

→ Réponse collégiale : il s'agit là de circonstances exceptionnelles, qui ont été traitées avec les moyens disponibles. Les cours n'ont certes pas pu avoir lieu, mais les élèves présents ont tout de même été accueillis de façon correcte.

- Pavoisement des écoles : devrait être perpétuel selon les textes. Chaque école devrait disposer des drapeaux français et européen, et porter la devise de la République.

- Affaires de sports pour les séances d'EPS (question DPE) : Les enfants font-ils effectivement du sport chaque fois que l'activité est prévue à l'emploi du temps (Sceaux) ?

Tous les élèves ont sport 2 après-midis par semaine. Lorsque le temps (météo) ne permet pas d'activité extérieure, d'autres activités (à tendance artistique, mais toujours relevant de l'EPS) sont préférées.

→ Les élèves doivent être habillés pour le sport à chaque séance prévue à l'emploi du temps.

- Sécurité routière : de nombreux enfants arrivent à l'école maternelle en étant à l'avant, et/ou pas attachés.

D'après le site de l'Association Prévention Routière :

« En France, l'utilisation d'un dispositif adapté est **obligatoire** jusqu'à l'âge de 10 ans ou jusqu'à ce que la taille de l'enfant lui permette d'utiliser la ceinture de sécurité (entre 1,35 m et 1,50 m). [...] **La violence de l'impact d'une collision à 50 km/h équivaut à une chute du 3e étage d'un immeuble.** [...] **66 % des enfants sont mal ou pas attachés en voiture.** [...] Il est **obligatoire de placer les enfants à l'arrière jusqu'à 10 ans.** Il est même recommandé de s'en tenir à cette règle jusqu'à l'âge de 12-13 ans. »

Les règles ainsi rappelées, à chacun désormais de prendre ses responsabilités, en toute conscience.

Séance levée à 19h45

Adeline BIZOUERNE.